



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 17 décembre 2018

Madame la Présidente  
Conseil département du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

**LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR**

Objet : Attribution de la NBI à effet rétroactif aux agents exerçant des fonctions d'accueil à titre principal

Madame la Présidente,

A l'occasion de notre rencontre du 27 août dernier, nous avons abordé la problématique des agents exerçant des fonctions d'accueil à titre principal et ne percevant pas la NBI correspondante. Nous avons ainsi évoqué les deux jugements du 2 août 2018 par lesquels le Tribunal administratif de Strasbourg a condamné notre Collectivité à verser, avec effet rétroactif, cette NBI à deux agents de la Direction des Territoires de la Solidarité (ex-DASP).

Au cours des dernières réunions avec votre Administration, nous avons à plusieurs reprises demander que cette NBI de 10 points soit octroyée à l'ensemble des très nombreux agents y ouvrant droit, avec effet rétroactif au 01/01/2014, au regard des effets de la prescription quadriennale.

Compte tenu de réponses restées très évasives tant sur la liste des agents bénéficiaires que sur l'effet rétroactif sollicité, nous sommes donc dans l'obligation de vous demander très solennellement de bien vouloir prescrire à vos services le versement de cette NBI à effet rétroactif au 01/01/2014 à l'ensemble des agents fonctionnaires de notre Collectivité exerçant des fonctions d'accueil à titre principal.

Mandatés par les agents concernés dans le cadre de la défense de leurs intérêts, nous vous invitons à considérer cette présente demande comme un acte interruptif de la prescription quadriennale dans le cas où celle-ci leur serait opposée par la suite.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Le secrétaire général du syndicat  
Force Ouvrière

Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**

[www.fodpt68.fr](http://www.fodpt68.fr)



[/fodpt68](https://www.instagram.com/fodpt68)



**Inscription Newsletter :**  
<http://www.fodpt68.fr/contact/>